

**RAPPORT N° 05/8-82**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ACQUISITION DE VEHICULES**  
**(programme 2005)**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**  
**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

La Commune a lancé un appel d'offres en 2005 pour l'acquisition de véhicules, afin de renouveler le parc existant, sur la base d'un programme.

Ce marché est décomposé en treize Lots correspondant à des catégories de matériels roulants (véhicule particulier, véhicule utilitaire à double cabine, véhicule utilitaire...) et machines spécifiques (tracteur, chargeuse-pelleteuse...) déterminés par rapport aux besoins à satisfaire et articulés en deux Familles :

- A « véhicules d'occasion » Lot 1 à Lot 3,
- B « véhicules neufs » Lot 4 à Lot 13.

La Commission d'Appel d'Offres, réuni le 23 novembre 2005, a procédé au choix des offres économiquement les plus avantageuses sur la base des critères annoncés dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence et dans le Règlement de Consultation, conformément à l'Article 59 II du Code des Marchés Publics.

Je vous demande, en conséquence :

1° de m'autoriser à signer les marchés avec les attributaires retenus, pour les montants suivants :

- Lot 1  
VP berline - 5 places - 5 portes - compacte (M1) / 5/7 CV fiscaux 6 unités

|                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| Attributaire             | Jules CAILLE Autos      |
| Proposition retenue      | 6 unités PEUGEOT 307 XR |
| pour un montant total de | 71 700,00 €             |

- Lot 2  
VP berline - 5 places - 5 portes - polyvalente ou citadine (B1 ou B2)/ 4/6 CV fiscaux 7 unités

|                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| Attributaire             | Jules CAILLE Autos   |
| Proposition retenue      | 7 unités PEUGEOT 206 |
| pour un montant total de | 66 800,00 €          |

## RAPPORT N° 05/8-82

|  |          |
|--|----------|
| - Lot 3<br>VU break - 5 places - 3 à 5 portes – ludospace (M0)/ 4/6 CV fiscaux | 6 unités |
|--|----------|

Aucune offre

LOT DECLARE INFRUCTUEUX

- Lot 4  
VU plateau bennable - 6 places 8 unités

Attributaire Automobiles Réunion  
Proposition retenue 8 unités RENAULT MASTER 120 DCI  
pour un montant total de 188 628,00 €

- Lot 5  
VU fourgon tôlé - 2 à 3 places 2 unités

Attributaire Jules CAILLE Autos  
Proposition retenue 2 unités PEUGEOT BOXER 330 MH HDI  
pour un montant total de 43 390,00 €

- Lot 6  
VU fourgon - cabine « combi » - 5 à 6 places 1 unité

Attributaire Jules CAILLE Autos  
Proposition retenue 1 unité PEUGEOT BOXER 330 MH HDI  
pour un montant total de 24 395,00 €

- Lot 7  
VU fourgonnette - 2 places 19 unités

Attributaire Jules CAILLE Autos  
Proposition retenue 19 unités PEUGEOT PARTNER  
pour un montant total de 220 400,00 €

- Lot 8  
VU / PL à plateau bennable - PTAC 19 tonnes 1 unité

Attributaire DE TOURRIS  
Proposition retenue 1 unité VOLVO FL619  
pour un montant total de 75 000,00 €

- Lot 9  
VU type entreprise - 2 places - 3 portes 8 unités

Attributaire Automobiles Réunion  
Proposition retenue 8 unités RENAULT TWINGO  
pour un montant total de 71 648,00 €

## RAPPORT N° 05/8-82

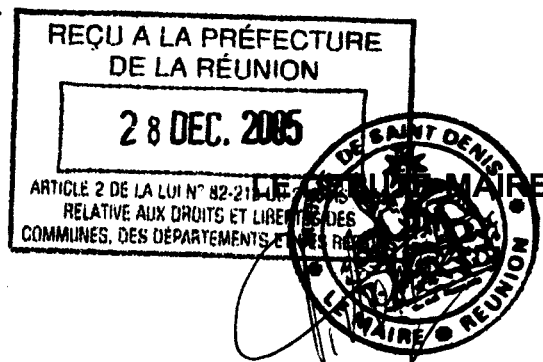
- Lot 10  
Tracteur lamier 1 unité
- Attributaire FOUQUE SA  
Proposition retenue 1 unité LANDINI LEGEND 125 TDI  
pour un montant total de 89 000,00 €
- Lot 11  
Chargeuse-pelleteuse 2 unités
- Attributaire FOUQUE SA  
Proposition retenue 2 unités TERX 860 SX  
pour un montant total de 109 000,00 €
- Lot 12  
VP monospace « police municipale » (M1/ M2) - 5 places - 5 portes 1 unité
- Attributaire Jules CAILLE Autos  
Proposition retenue 1 unité PEUGEOT PARTNER  
pour un montant total de 16 678,00 €

|   |
|---|
| - Lot 13<br>Véhicule tout terrain « police municipale » - 5 places - 5 portes 1 unité |
| Aucune offre LOT DECLARE INFRUCTUEUX  |

2° d'approuver le plan de financement, la Commune ayant sollicité une participation du Département au titre du Contrat d'Aide aux Communes 2005/ 2007 pour le financement de ces divers matériels roulants et machines spécifiques (famille « B » uniquement ; famille « A » financée sur fonds propres) à hauteur de 85 % du montant total HT de l'opération, soit 742 168,15 € (confer le tableau joint en annexe) ;

3° de m'autoriser à traiter par marchés négociés pour les Lots 3 (VU break) et 13 (véhicule tout terrain), déclarés infructueux.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 05/8-82  
du Conseil Municipal  
en séance du jeudi 15 décembre 2005**

**OBJET**

**ACQUISITION DE VEHICULES  
(programme 2005)**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Département et des Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 novembre 2005 ;

Considérant les crédits inscrits au Budget principal 2005, sous les Chapitre 21 et Article 2182 ;

Sur le RAPPORT N° 05/8-82 présenté par le Député-Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Autorise le Député-Maire à signer les marchés d'acquisition de véhicules du programme 2005 avec les attributaires retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

**ARTICLE 2**

Autorise le Député-Maire à traiter par marchés négociés pour les Lots 3 et 13, déclarés infructueux.

**DELIBERATION N° 05/8-82**

**ARTICLE 3**

Approuve le plan de financement du programme 2005 d'acquisition de véhicules, intégrant une participation du Département au titre du Contrat d'Aide aux Communes 2005/ 2007 à hauteur de 85 % du montant total de l'opération, soit 742 168,15 € HT (confer le tableau en annexe).

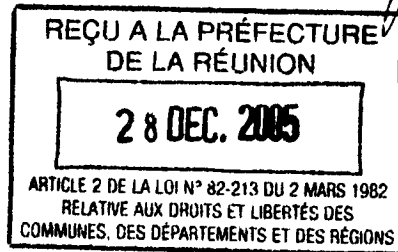
---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le

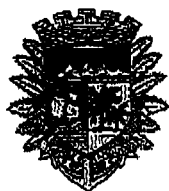
**23 DEC. 2005**



**René-Paul VICTORIA**







# RAPPORT DE LA C.A.O

**OBJET : Acquisition de véhicules -- Programme 2005**

Date de la réunion de la Commission : **23 novembre 2005**

Membres à voix délibérative :

| NOM - PRENOM                    | QUALITE                | FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION | PRESENTS | ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES |
|---------------------------------|------------------------|-----------------------------------|----------|-------------------------------|
| M. FOURNEL Dominique            | Adjoint au Maire       | Président                         | X        |                               |
| Mme LAURET Nicole               | Conseillère municipale | Membre                            | X        |                               |
| M. PAYET J. Claude              | Adjoint au Maire       | Membre                            | X        |                               |
| M. POUNY Daniel                 | Conseiller municipal   | Membre                            | X        |                               |
| M. <del>ROBERT J. Jacques</del> | Conseiller municipal   | Membre                            |          |                               |
| M. <del>ROBERT J. Jacques</del> | Conseiller municipal   | Membre                            |          |                               |
| M. LAURET                       | Conseiller municipal   | "                                 | X        |                               |

Membres à voix consultative :

| NOM - PRENOM | QUALITE            | FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION | PRESENTS | ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES |
|--------------|--------------------|-----------------------------------|----------|-------------------------------|
| M. SABATTE   | DDCCRF             |                                   |          |                               |
| M. BRIAND    | Receveur Municipal |                                   | X        |                               |

## I. RAPPEL

L'ouverture des plis a eu lieu le 02 novembre 2005.

A cette date, 8 plis ont été reçus, dans les délais : FOUQUE ; FOUQUE ; DE TOURRIS ; SCIME ; SOREQIP ; AUTOMOBILES REUNION ; REUNION POIDS LOURDS et JULES CAILLE AUTOS.  
Aucun pli n'a été enregistré hors délai.

Après examen des garanties professionnelles et financières des candidats, ils ont été admis à présenter une offre.

Après avoir visé les Bordereaux de Prix des candidats, la commission a alors demandé aux services de procéder à l'analyse des offres.

## II. ANALYSE

L'analyse s'est effectuée en fonction des critères d'attributions pondérés fixés dans le Règlement de Consultation :

- 1) prix TTC (60 %);
- 2) valeur technique de l'offre (30 %);
- 3) le délai de livraison (10 %).

## III. CONCLUSION

Après examen du rapport d'analyse des offres et au vu des critères d'attributions rappelés ci-dessus, la commission décide :

- de retenir les offres économiquement la plus avantageuses sur la base des classements suivants :

\* pour le lot 1 : 1) J. C. A (offre la mieux notée : 9,23, sur la base des critères pondérés).

L'offre de FOUCAQUE est une conforme (4 véhicules de 9 cv) contre 5 à 7 demandés

\* pour le lot 2 : 1) J. C. A (seule offre reçue avec des prix conformes, une valeur technique satisfaisante et un délai conforme).

\* pour le lot 3 : infactuellement (la seule reçue est une conforme : 2 véhicules proposés contre 6 demandés).

\* pour le lot 4 : 1) AUTOMOBILES REUNION - Renault MASTER (offre la mieux notée : 9,72, sur la base des critères pondérés)  
L'offre de J. C. A est une conforme (longueur plateau de 2,60 m contre 3 m mini)





\* pour le lot 5: 1) J.C.A (sur la micron utée : 9,20, sur la base de critères pondérés); 2) FOUCCUE.

\* pour le lot 6: 1) J.C.A (sur la micron utée et totalement conforme).

\* pour le lot 7: 1) J.C.A (sur la micron utée : 9,57, sur la base de critères pondérés); 2) AUTOMOBILES REVUNION

\* pour le lot 8: 1) DE TOURNAIS (sur la micron utée : 9,85, sur la base des critères pondérés).

\* pour le lot 9: 1) AUTOMOBILES REVUNION (sur la micron utée: 9,7

\* pour le lot 10: 1) FOUCCUE (sur la micron utée et totalement conforme)

\* pour le lot 11: 1) FOUCCUE (sur la micron utée : 9,58); 2) A.P.C

\* pour le lot 12: 1) J.C.A (sur la micron utée : 10). Les autres offres ne sont pas conformes au niveau de la puissance fiscale.




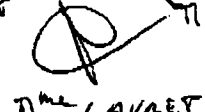
\* pour le lot 13: Infrastructures - Aucune proposition.

SAINT-DENIS, LE 23/11/05  
LE PRESIDENT

  
P. FOURNEL

LES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

LES MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE

 P. PAYER  
 P. POUGNY  
 P. LAVRET  
 P. LAVRET

  
P. BRIAND